**Motion de conseil des maîtres sur les évaluations d’école**

Nous, enseignantes et enseignants de l’école …….., réuni·es en conseil des maîtres le ……………. souhaitons faire part de nos remarques et inquiétudes concernant la mise en place des évaluations d’école.

Tout d’abord, le lien très fort entre les conclusions du rapport d’évaluation et le projet d’école nous inquiète fortement et nous laisse craindre de nous voir imposer des axes de travail que nous ne jugeons pas forcément prioritaires au regard de notre connaissance du terrain et de notre expertise professionnelle.

Ensuite, ce nouveau dispositif lie acquisitions et résultats des élèves aux pratiques professionnelles des enseignant·es et au fonctionnement de l’école. Pour nous l’évaluation des personnels doit rester de la seule compétence de notre Inspecteur·trice de l’Education Nationale.

De plus, les questionnaires distribués aux parents et aux élèves risquent de transformer le rapport entre les usager·es et l’école. Pour nous, le Service Public d’Éducation a pour mission de faire progresser tous les élèves dans leurs apprentissages. Tout ce qui pourrait de près ou de loin s’apparenter à une forme de clientélisme ne peut que nuire à l’exercice de nos missions et au bon fonctionnement de notre école.

Enfin, la phase d’auto-évaluation vient considérablement alourdir la charge de travail de notre équipe et particulièrement celle de la directrice / du directeur qui se retrouve au centre d’un dispositif qui n’est souhaité par aucun d’entre nous.

Pour toutes ces raisons, nous ne souhaitons pas entrer dans ce dispositif **qui ne répond en rien à nos besoins pour améliorer le fonctionnement de l’école et faire évoluer nos pratiques professionnelles.**

**Pour faire progresser tous nos élèves nous avons besoin :**

* **de classes supplémentaires pour faire baisser significativement les effectifs ;**
* **de remplaçant·es pour assurer réellement la continuité du Service Public ;**
* **de personnels Éducation Nationale pour aider à la direction et au fonctionnement de l’école ;**
* **de plus de temps pour travailler ensemble et se former ;**
* **d’AESH pour répondre à toutes les notifications.**

**Le conseil des maîtres de l’école ………..**